



Cofinancé par
l'Union Européenne

SANTÉSUD
GroupesOS

TERMES DE REFERENCE

**Elaboration et animation de formations auprès
des travailleurs sociaux**

**Action concertée pour le respect des droits en
santé sexuelle et reproductive et l'égalité
femmes-hommes**

3INAYA MAROC

Référence de l'appel d'offre	24MAROCSMPS
Secteur d'activité	Psychosocial
Type de contrat	Prestation de service (consultance)
Durée	14 H/J
Zone de conduite de la recherche	Trois régions : <ul style="list-style-type: none">• Rabat-Salé-Kénitra• Casablanca-Settat• Béni-Mellal - Khénifra
Date de clôture	18 Juin 2024 à 17h (heure de Rabat)

1. Informations générales

1.1. Santé Sud

Santé Sud est une ONG française de solidarité internationale qui agit pour le droit à la santé et à des soins de qualité pour tous·tes. Ses projets sont mis en œuvre selon une approche fondée sur les droits et l'égalité de genre, avec une méthodologie de santé publique visant la promotion d'un continuum de soins de qualité permettant le bien-être physique, psychique et social des populations.

Dans le cadre de ses programmes, Santé Sud accompagne les initiatives des acteur·rices public·ques et associatif·ves afin de faciliter l'amélioration et/ou la mise en place de structures durables, appropriées aux ressources humaines, économiques et techniques en agissant à partir de projets concertés qui laissent la maîtrise des choix aux acteurs·rices locaux·ales.

Au Maroc, Santé Sud accompagne depuis 2013 la protection des plus vulnérables dans différentes régions.

2. Contexte et justification

2.1. Le programme « Action concertée pour le respect des droits en santé sexuelle et reproductive et l'égalité femmes-hommes »

2.1.1. Contexte de mise en œuvre

Le projet « Action concertée pour le respect des droits en santé sexuelle et reproductive et l'égalité femmes-hommes » nommé "3Inaya" financé par l'Union Européenne est mis en œuvre au Maroc dans 3 régions (Rabat-Salé-Kénitra, Casablanca-Settat, Béni Mellal-Khénifra). En ciblant chaque niveau de l'environnement des femmes, l'action vise un changement de paradigme concernant la perception des femmes et le respect de leurs droits, dont en premier lieu le droit à la santé, incluant la lutte contre les discriminations et violences basées sur le genre.

L'action répond également aux besoins des populations du Maroc où, alors que 50,2% de la population est de sexe féminin (16,8 millions de femmes dont 27,2% ont moins de 15 ans), les discriminations et violences basées sur le genre sont nombreuses. L'Enquête nationale sur la violence à l'égard des femmes au Maroc montre que 57% des femmes ont subi au moins un acte de violence, surtout en milieu conjugal (52% des violences), que la violence touche davantage les moins instruites, les plus jeunes, les femmes sans activité professionnelle ou en situation de vulnérabilité (femmes migrantes). Les enfants sont aussi touchés : violence sexuelle chez les adolescentes recrutées comme domestiques, mariage d'enfants, exploitation, prostitution. Le pays manifeste des résistances à la criminalisation de toutes les violences faites aux filles et aux femmes (y compris le mariage des mineures et la situation des mères célibataires). La grande majorité des actes de violence ne sont pas rapportés aux autorités, traduisant une culture d'acceptation de la violence, la méconnaissance des textes de lois et des services de protection disponibles, avec un besoin majeur en promotion des droits, dont le droit à la santé, et de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes.

Les enfants et adolescent·es sont particulièrement touché·es par les VBG et c'est pourquoi ils font partis des bénéficiaires principaux du projet. Santé Sud a signé une convention de partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale (MEN) du Maroc, afin de déployer des activités au sein de plusieurs collèges et lycées des régions ciblées par le projet. Ces activités ont pour but de sensibiliser et former les professionnel·les de l'éducation nationale au repérage

et à la prise en charge des VBG, sur les thématiques d'égalité de genre et de la Santé Reproductive des Jeunes et Adolescent·es (SRAJ).

2.1.2. Enjeux et objectifs du projet

Objectif global : Contribuer au renforcement du respect des droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR) et à l'égalité femmes-hommes incluant la prévention des violences basées sur le genre (VBG) et la protection des survivant·es.

Objectifs spécifiques :

1. Renforcer la qualité et la coordination des mécanismes de promotion des droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR) et de sensibilisation à la culture de l'égalité ;
2. Renforcer la qualité et la coordination des mécanismes de prévention des violences basées sur le genre ;
3. Renforcer la qualité et la coordination des mécanismes de prise en charge des survivantes dans les régions de Beni Mellal-Khénifra, Rabat-Salé-Kénitra et Casablanca-Settat avec un rayonnement national.

3. La mission

Le ministère de la Jeunesse, de la Communication et de la Culture supervise un réseau étendu de foyers féminins, totalisant plus de trois cents établissements répartis à travers le Royaume. Ces foyers jouent un rôle primordial en tant qu'espaces dédiés à l'apprentissage et à l'épanouissement des jeunes filles et des femmes, visant à promouvoir leur intégration socioéconomique. Ils offrent un cadre au sein duquel les usagères peuvent participer activement à divers programmes et formations, notamment des cours de base, des activités de sensibilisation et des initiatives de lutte contre l'analphabétisme.

Les foyers féminins représentent également un lieu d'échange, de soutien, d'orientation et de coordination des interventions entre les différents acteurs impliqués dans la lutte contre les violences faites aux filles et aux femmes. Parmi les usagères, il est courant d'accueillir des survivantes de violences basées sur le genre, soulignant l'importance de détenir les connaissances pratiques nécessaires pour fournir des interventions psychosociales adaptées aux besoins diversifiés du public accueilli.

La mission de l'expert.e psychologue auprès des cadres du ministère s'inscrit dans la pyramide d'intervention pour la santé mentale et le soutien psychosocial. Elle vise à renforcer les dispositifs de soutien ciblés non spécialisés. En collaboration avec la responsable psychosociale et de santé mentale de Santé Sud, l'expert.e sera en charge de la rédaction d'un module de formation structuré pour animer trois sessions de formation de trois jours. Ces sessions devront être interactives et pratiques, permettant aux 60 professionnel·les formés de comprendre, expérimenter et s'appropriier les connaissances théoriques acquises. Des mises en situation, des jeux de rôle et des études de cas viendront appuyer la compréhension des fondamentaux des interventions psychosociales et des premiers secours psychologiques à déployer auprès des survivantes de violences basées sur le genre.

À partir du module de formation proposé, l'expert.e élaborera un guide rapportant les éléments clés des interventions psychosociales. Couvrant des thématiques telles que la communication empathique, l'alliance thérapeutique, l'écoute active, les attitudes à adopter pour la gestion des réactions complexes, etc., ce guide aura pour but d'offrir aux intervenants les outils et les compétences nécessaires pour soutenir les usagères en

difficulté tout en servant de ressource fiable et utile vers laquelle ils pourront se tourner en cas de nécessité.

Dans le but de renforcer les capacités des cadres du ministère, l'expert.e sera chargé.e, en collaboration avec la responsable d'activité, de procéder à la révision et à la réactualisation du guide existant mis à disposition des professionnel·les sur la totalité des aspects liés à la santé mentale des usagères et des intervenantes.

3.1 Public cible

Les cadres en charge de la gestion des foyers féminins dans les trois régions prioritaires de mise en œuvre du projet.

3.2 Résultats attendus

1. Renforcer les capacités des cadres du ministère de la jeunesse en matière d'accompagnement psychosocial et de premiers secours psychologique auprès des victimes de violences basées sur le genre;
2. Renforcer la sensibilisation et la compréhension des cadres du ministère de la jeunesse concernant les enjeux de santé mentale et les méthodes d'intervention appropriées auprès des victimes de violences basées sur le genre ;
3. Améliorer les capacités des professionnel·les à repérer et orienter les victimes de violences basées sur le genre selon le circuit de prise en charge en vigueur ;

3.3. Tâches et responsabilités de l'expert.e.

En collaboration avec la responsable psychosociale et santé mentale :

- Rédiger un module de formation et un guide pratique à destination des professionnel·les du ministère de la jeunesse (définitions, études de cas, bonnes pratiques...) afin de réactualiser le guide de formation du ministère ;
- Apporter son expertise en formation des formateurs sur l'accompagnement psychosocial et les premiers secours psychologiques ;
- Développer des outils pratiques permettant d'accompagner les interventions psychosociales auprès des victimes de violences basées sur le genre ;

Dans sa méthodologie, la/le consultant.e est tenu.e de respecter une approche participative et d'être attentif/ve au genre, à toutes les étapes de la consultation.

3.4 Livrables attendus

Pour le module de formation :

1. Le plan de formation du module et sa note méthodologique ;
2. Les supports du module créé :
3. Présentation power point,
4. Supports et outils d'animation,
5. Support d'évaluation (pré/post-tests),
6. Un guide pratique adapté à partir du module de formation,
7. Le guide du partenaire institutionnel actualisé
8. Un rapport de fin de mission.

3.5 Qualifications requises

1. Doctorat en psychologie clinique et psychopathologie ;
2. Une expertise avérée d'au moins 15 ans en santé mentale et accompagnement psychosocial ;
3. Une expertise avérée d'au moins 10 ans en formation de formateurs, notamment sur les thématiques du stress post- traumatique et la clinique du psycho-traumatisme ;
4. Expérience avérée dans la conception et l'animation de formations, ainsi que le développement d'outils pédagogiques innovants auprès des cadres institutionnels ;
5. Une compréhension approfondie des questions liées aux violences basées sur le genre et des mécanismes du psychotraumatisme ;
6. Expérience confirmée en renforcement des acteurs de la société civile dans le domaine des VBG ;
7. Une expertise avérée d'au moins 10 ans en conduite d'analyses des pratiques professionnelles auprès des travailleurs sociaux ;
8. D'excellentes compétences en communication, animation, et encadrement ;
9. Maîtrise orale et écrite du français et de l'arabe (Darija) indispensable ;
10. Capacité à travailler en équipe ;
11. Capacité à s'adapter au contexte culturel.

3.6 Zones de mise en œuvre de la mission

Les trois régions prioritaires du projet : Rabat-Salé-Kénitra, Casablanca-Settat et Béni Mellal-Khénifra

3.7 Calendrier d'intervention

Elaboration du module de formation et des outils nécessaire à l'animation de la formation auprès des professionnel.les	05 jours
Animation des formations auprès des cadres du MJ au niveau des trois régions du projet	09 jours

4. Conditions de la mission

Statut : Consultant.e

Temps de travail (à titre indicatif) : 14 J/H

Début de mission : Immédiate

Lieu de la mission : Rabat-Salé-Kénitra, Casablanca-Settat et Béni Mellal-Khénifra

5. Modalités de candidature

Les candidatures doivent comporter les éléments suivants :

- Lettre de motivation mettant en avant l'expérience relative avec les enjeux de ce projet ;
- CV détaillé du/de la prestataire justifiant des expériences pertinentes pour cette mission ;
- Une note synthétique de compréhension de la consultance, décrivant l'approche et la méthodologie envisagée ;
- Un plan de travail incluant un chronogramme prévisionnel mentionnant les différentes phases de la production et de livraison des livrables ;

- L'offre financière pour la totalité de la prestation (incluant les honoraires, les frais de déplacements et toutes autres dépenses envisagées)

Une offre financière comprenant :

Le bordereau des prix estimatif (Annexe 1)

Un dossier complémentaire :

1. La déclaration d'engagement signée (Annexe 2)
2. La déclaration sur l'honneur (Annexe 3)
3. Identité physique et fiscale du soumissionnaire (copie du registre de la chambre du commerce et du Numéro d'identification fiscal)
4. Le présent CPS dûment signé et portant la mention « Lu et approuvé ».

Modalités et date limite de soumission des offres

L'offre doit être adressée à Santé Sud **au plus tard le 18 Juin 2024 17h00 heure de Rabat** aux adresses électroniques suivantes: ijhane.hajji@santesud.org et gaelle.pourreau@santesud.org en précisant dans l'objet du mail la **référence 24MAROC SMPS**

Les offres reçues après la date et l'heure exactes ne seront pas prises en considération. Un comité d'évaluation doit examiner et noter les offres dans la semaine suivant la date d'échéance, après quoi les offrants seront informés de leur statut.

Evaluation des offres

Dans une première phase, les offres introduites par les soumissionnaires sélectionnés seront examinées sur le plan de la régularité formelle. Les offres irrégulières seront rejetées.

Dans une seconde phase, les offres régulières seront examinées par une commission d'évaluation. Cet examen sera réalisé sur la base des critères d'attribution mentionnés ci-après et a pour but de composer une liste restreinte de soumissionnaires.

Le soumissionnaire dont l'offre présente le meilleur rapport qualité/prix (donc celui qui obtient le meilleur score sur la base des critères d'attribution mentionnés ci-après) sera désigné comme adjudicataire pour le présent marché.

6. Principaux critères d'attribution du marché

La sélection du candidat sera basée sur l'offre jugée la plus avantageuse en tenant compte des critères d'attributions suivants :

1. *Critère d'attribution N° 1 : méthodologie proposée - 100 points (Nt)*

Une note méthodologique incluant un planning de réalisation de la prestation détaillant les différentes interventions envisagées.

L'évaluation de la méthodologie proposée portera sur :

Critères d'évaluation	Nombre de points
Compréhension des enjeux de l'intervention auprès du partenaire institutionnel	15 pts
La pertinence de la démarche et la note méthodologique proposée	20 pts

Références et expérience similaires du soumissionnaire en formation de formateurs sur les thématiques du stress post-traumatique et la clinique du psycho-traumatisme N>10 20 points 10>N<5 05 points N < 5 03 points	20 pts
Nombre d'année d'expérience du soumissionnaire dans le domaine de l'accompagnement psychosocial et des premiers secours psychologiques N>10 ans 10 points 10>N<5 5 points N < 5ans 0 points	10 pts
Intégration d'une approche centrée sur la personne	10 pts
Production de travaux antérieurs illustrant les capacités de conduite de la mission	10 pts
Planning pour la réalisation des prestations	05 pts

Documents à remettre pour l'évaluation de ce critère :

- Une note méthodologique de maximum 10 pages A4
- Un planning de réalisation des prestations
- CV du consultant affecté à l'exécution de la mission
- Les attestations de bonne exécution relatives aux services en rapport avec les expériences visées par le présent marché.

Pour que son offre soit régulière, le soumissionnaire doit obtenir une cote de minimum 80/100 points pour le critère d'attribution 1. Une offre qui n'obtient pas au moins 80 points sera écartée.

2. Critère d'attribution N°2 : Le prix – 100 points

La note à attribuer aux offres financières sera faite selon la formule suivante :

$N_f = (M_n/M)$ dans laquelle :

N_f = Note financière

M_n = Montant de l'offre financière la moins-disante

M = Montant de l'offre financière considérée.

Chaque offre sera évaluée selon la formule : $N = 80\%N_t + 20\% N_f$.

3. Conclusion du contrat

Le marché a lieu par la notification au soumissionnaire choisi de l'approbation de son offre.

La notification est effectuée par courrier.

5. Annexes

Annexe 1 : Le bordereau des prix estimatif

Annexe 2 : La déclaration d'engagement

Annexe 3 : La déclaration sur l'honneur